

(fenêtrés sur Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Christophe Bolle

L'heure du bilan !

Fin d'année scolaire. Enfin ! diront certains. Déjà ? diront d'autres, moins nombreux il faut bien l'avouer. Quel bilan tirer de ce cru 2015/2016 ? Verre à moitié plein ou verre à moitié vide ? Avancées sociales ou reculades ?

Certains retiendront surtout de cette année que le dossier de la revalorisation des enseignants du premier degré a (enfin) avancé. En effet, l'ISAE va être alignée sur l'ISOE du second degré, et le point d'indice va être dégelé. Les organisations syndicales s'en sont d'ailleurs félicitées, chacune à leur façon... C'est le verre à moitié plein. D'un autre côté, doit-on sauter au plafond alors qu'il ne s'agit que de simples mesures de rattrapage, qui ne concernent même pas tous les collègues et qui ne permettent pas de compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis des années. C'est le verre à moitié vide.

D'autres se souviendront de cette année scolaire comme celle d'une loi Travail qui dégrade les droits des salariés, et d'un gouvernement « de gauche » qui a, contre l'avis majoritaire de la population, choisi le passage en force, la répression, les violences et le dénigrement envers un mouvement social qui dure depuis des mois.

Une fois n'est pas coutume je vais utiliser la première personne du singulier. Personnellement, je me souviendrai de cette année comme étant la dernière que j'ai passée en tant que secrétaire départemental du SNUipp-FSU. Après dix ans, il est temps de laisser la place à d'autres, en l'occurrence Coralysse Mazzotti et Alexandre Piquois, nouveaux co-secrétaires départementaux de la section de la Nièvre.

Bonnes vacances !

<http://58.snuipp.fr>

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement , exeat, direction P.3 : actu : rythmes scolaires, ORS P.4 : métier : université de printemps du SNUipp-FSU 58

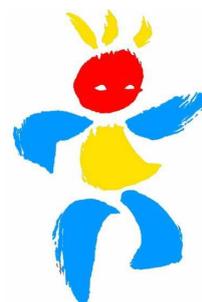
Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 24/06/2016



BONNES VACANCES !



Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

BRÈVES

Le nombre du mois :

22

Comme le nombre de collègues de la Nièvre ayant fait valoir leur droit à la retraite. Des collègues que nous saluons et à qui nous souhaitons une bonne et longue « deuxième vie » !

Stagiaires : plus que prévu !

La Nièvre, terre d'accueil. Alors que l'administration nous avait annoncé que le département accueillerait entre 35 et 37 professeurs des écoles stagiaires à la rentrée prochaine, plus de 50 nouveaux futurs collègues arriveront finalement en septembre. La « faute » à la Saône-et-Loire qui ne sera pas en mesure d'accueillir sur son sol tous les stagiaires prévus ! Ainsi, une quinzaine d'entre eux feront leur formation dans la Nièvre. Ce qui a des conséquences sur les services de certains de nos collègues, l'administration ayant du « geler » plus de 50 demi-postes.

Evaluation : les enseignants doivent être consultés !

Suite aux mesures PPCR renouvelant les carrières des enseignants, le ministère a annoncé une refonte du dispositif de leur évaluation et la mise en place d'un groupe de travail fin juin. Pour le SNUipp-FSU, c'est une bonne chose de revoir les modalités d'inspection tant celles-ci sont aujourd'hui insatisfaisantes et dépassées, relevant davantage du jugement que du conseil et de l'échange de professionnel à professionnel.

Pour autant, ce dossier est trop important pour qu'il avance en dehors des premiers concernés, les enseignants.

Le SNUipp-FSU demande que le scénario du ministère soit publiquement mis sur la table et qu'une consultation des enseignants soit organisée en septembre.

Pour le syndicat, l'évaluation doit être totalement déconnectée de la carrière pour la recentrer vers le conseil et l'accompagnement.



MOUVEMENT : « PEUT ENCORE MIEUX FAIRE »

Première année du retour à une deuxième saisie des vœux pour le mouvement intradépartemental. Malgré quelques cafouillages et des points à améliorer, notamment dans la nomination des TRS, le bilan est plutôt positif en terme d'équité et de transparence.

C'était une demande récurrente du SNUipp-FSU 58 : que les collègues sans poste (et les titulaires de secteur) puissent à nouveau, comme c'était le cas avant 2008, postuler sur les postes vacants à l'ajustement, et ainsi ne plus être nommés arbitrairement. Si cette année, le DASEN a accédé à notre demande, quelques points restent encore à améliorer. Nous avons par exemple demandé à être à l'avenir associés à la constitution des postes fractionnés, ce qui aurait peut-être évité certains cafouillages. Ainsi, des TRS qui avaient demandé à être reconduits sur leurs services, comme la fiche « services partagés » les incitait à le faire, ne l'ont pas retrouvé, car ceux-ci étaient

« réquisitionnés » pour les stagiaires (voir ci-contre) ! A quoi bon remplir une fiche dans ce cas ? Et quand le service était reconduit, il a fallu l'intervention des représentants du SNUipp-FSU 58 pour que tous les collègues retrouvent leur poste, ce qui n'était pas le cas initialement.

Néanmoins, le bilan est globalement positif et nommer les collègues au barème est plus équitable. De plus, cela favorise la transparence et évite les nominations arbitraires ou les « arrangements ».

EXEAT : 6 DÉPARTS

Le 23 mai dernier, le SNUipp-FSU 58 était intervenu en CAPD pour que le DASEN prenne rapidement des décisions en terme d'exeat. Résultat, six collègues de la Nièvre, dont certains défendus par nos soins, quittent le département. Nous demandons que tous les autres collègues en situation de rapprochement de conjoint puissent bénéficier à leur tour d'un exeat.

DIRECTION : LES NOUVELLES QUOTITÉS DE DÉCHARGE

Des changements programmés dans les volumes de décharge de direction d'école à la rentrée 2016.

ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE OU ÉLÉMENTAIRE + MATERNELLE	DÉCHARGE
Nombre de classes		
1 classe		Décharges de rentrée et de fin d'année scolaire 4 jours fractionnables : 2 à 3 jours mobilisables de la rentrée aux vacances de la Toussaint et 1 à 2 jours mobilisables en mai et juin
2 et 3 classes		10 jours fractionnables (1 journée par mois)
4 à 7 classes		quart de décharge
8 classes	8 et 9 classes	tiers de décharge
9 à 12 classes	10 à 13 classes	demi-décharge
13 classes et +	14 classes et +	décharge totale

Décharge du temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC)

NOMBRE DE CLASSES DE L'ÉCOLE	DÉCHARGE SUR LES 36 HEURES D'APC
1 à 2 classes	6 heures
3 à 4 classes	18 heures
5 classes et +	36 heures

RYTHMES : MIEUX APPRENDRE, VRAIMENT ?

Le ministère a enfin publié enfin le rapport de l'Inspection générale sur l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires. Les affirmations ministérielles au sujet du lien mécanique, voire même presque magique, entre nouveaux rythmes scolaires et réussite des élèves se trouvent quelque peu ébranlées.



Ainsi, en l'absence des outils d'évaluation nécessaires, l'Inspection générale affirme qu'il est « irréaliste » de tirer la moindre conclusion définitive. On se demande alors comment la ministre a pu prétendre que grâce à la réforme, les élèves auraient trois semaines d'avance en lecture au CP. Le ministère devrait éviter des formules à l'emporte-pièce, qu'aucun indicateur objectif ne confirme.

Si le rapport indique que la matinée supplémentaire permettrait de mieux traiter les programmes, il souligne cependant que ce sont les fondamentaux (maths et français) qui en profitent au détriment d'autres matières (arts, sciences et EPS notamment) pourtant essentielles dans la construction des apprentissages. Dans ce cadre, le SNUipp-FSU n'acceptera aucune substitution du périscolaire au scolaire. L'enseignement de ces matières revient à l'école !

L'école maternelle est également sur la sellette. Le rapport alerte sur une réduction de temps d'apprentissage et « une augmentation de l'absentéisme, [qui] si elle se confirmait, serait de nature à remettre en question l'intérêt pédagogique de la réforme notamment en éducation prioritaire ». De la même manière, il faut prendre très au sérieux le sentiment de fatigue accrue des enfants dont un grand nombre d'enseignants se font les témoins. Là aussi, nous sommes loin des derniers propos de Manuel Valls qui voyait avec cette réforme des enfants « moins fatigués et plus disponibles ».

De plus, mieux apprendre n'est pas qu'une affaire de rythmes. Loin de là. Le ministère doit se consacrer prioritairement aux dimensions pédagogiques de la réussite scolaire. Cela implique, entre autres, de faire baisser le nombre d'élèves par classes, d'amplifier le dispositif « plus de maîtres que de classes », de recréer des postes RASED et de proposer aux enseignants une formation continue, aujourd'hui toujours en friche.

ORS : OCCASION MANQUÉE !

Le nouveau décret sur les obligations réglementaires de service (ORS) des enseignants des écoles ne répond pas au besoin d'alléger la charge de travail, de gagner en autonomie pédagogique et de voir reconnues un certain nombre de missions. *Décryptage.*



Le ministère vient de présenter un nouveau décret pour les obligations de service des enseignants du primaire (24 h devant élèves et 108 heures annualisées). Un texte qui aurait pu être l'occasion d'avancer vers une première baisse de notre temps et charge de travail, mais au final, le projet se limite à un simple toilettage réglementaire des 108 heures.

Très clairement, il s'agit d'une occasion manquée pour commencer de redonner du souffle à nos conditions de travail. Notre métier a changé. Il s'est complexifié avec toujours plus de missions et toujours moins de temps pour les réaliser. Conseil école-collège, handicap avec les PPS, nouveaux rythmes avec les PEDT, nouveaux

programmes, plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de trois ans, PAP, PAI, PPRE... A chaque fois que de nouvelles missions arrivent dans les écoles, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini. A cela s'ajoutent, le temps de préparation de la classe, de correction, de recherche, et le temps d'accueil avant la classe...

Au final, notre temps de travail est estimé à près de 44 heures par semaine selon un rapport de l'Inspection générale.

Refonder l'école, ce doit être aussi refonder notre métier en donnant les moyens et le temps pour le travail en équipe, pour une formation continue renouvelée et inscrite sur le temps de classe.

De la même manière, nous défendons l'autonomie pédagogique des enseignants qui doivent pouvoir utiliser librement leurs 108 heures sans être soumis à des contrôles tatillons. Nous sommes des professionnels. Il faut que l'autonomie des équipes tant vantée pour les enseignants de collège s'applique avec la même insistance pour ceux du primaire. C'est autant une question d'égalité que de reconnaissance professionnelle.

BRÈVES

Carte scolaire : rencontre avec le DASEN le 4 juillet

La FSU 58 avait demandé la tenue du CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) ou d'un groupe de travail traitant de la carte scolaire avant la fin de l'année scolaire. Si le DASEN n'a pas accédé à notre demande, il a néanmoins invité les organisations syndicales à une « rencontre » le lundi 4 juillet prochain à ce sujet. L'occasion pour vos délégués du personnel de défendre les demandes d'ouverture de classe dans certaines écoles ou RPI, suite à l'augmentation des effectifs.

Treizième été des bouquins solidaires

Les éditions Rue du monde et le Secours populaire organisent l'opération « l'été des bouquins solidaires » destinée à offrir un ouvrage de littérature jeunesse aux enfants oubliés des vacances.

« 80 ans après les premiers congés payés, comment accepter que plus de un enfant sur trois ne parte pas en vacances ? Comment toujours parler d'égalité des droits dans notre pays, sans la voir se réaliser ? »

Depuis près de 40 ans, le secours populaire organise une grande « Journée des oubliés des vacances » pour 40 000 enfants dont, cette année encore, 5 000 petits Franciliens qui iront le 25 août, à Cabourg, dans le Calvados. Depuis 13 ans, la maison d'édition « Rue du monde » s'associe à cette journée en offrant un livre à chacun des enfants présents.

Le principe de l'opération est simple : à partir du 16 juin et jusqu'au 15 août, douze titres de littérature jeunesse créés par l'éditeur sont proposés partout en France dans les librairies partenaires. Chaque fois que deux des livres participant à l'opération seront vendus, un ouvrage sera offert.





« MERCI ET À L'ANNÉE PROCHAINE ! »

« Passionnant », « riche », « formidable », « enrichissant », « magnifique », « utile », « reconfortant », « déculpabilisant », « ça fait du bien », etc... Sans vouloir tomber dans l'autosatisfaction béate, force est de constater, à la lecture des commentaires des participants, que la deuxième université de printemps du Snuipp-FSU 58, qui s'est tenue à Nevers les 16 et 17 juin derniers, a été une belle réussite. Une assistance nombreuse, à tel point qu'il a fallu refuser du monde faute de place et/ou de remplaçants, des intervenants de qualité, des échanges riches, et une organisation parfaite de nos collègues Coralyse Mazzotti et Alexandre Piquois. Bref, comme l'a dit une de nos collègues : « Merci et à l'année prochaine ! ».

Retour en quelques images sur ces deux journées.

